



Extrait du registre des délibérations du

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 février 2009

**PRESIDENT** : Monsieur François de Mazières

**Sont présents** : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain ERNI (représentant de Mme Martine ARNAL), M. Jean-Philippe MALLE, M. Guy-François PARMENTIER (représentant M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jean Roch GAILLET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Gilles CURTI, M. Philippe LEQUAIN, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS

**Absents excusés :**

M. Olivier LEBRUN,  
Mme Martine ARNAL représentée par M. Alain ERNI,  
M. Georges DUTRUC-ROSSET représenté par M. Guy-François PARMENTIER,  
M. Ludovic JAMET,  
M. Roland de HEAULME

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 23 janvier 2009

Date d'affichage de la convocation : 26 janvier 2009

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

**N° de l'ordre du jour :**

**2009.02.05 : Convention de remboursement avec la ville de Viroflay pour l'exécution de missions de développement économique et d'emploi**

□ **M. PATRICK CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Dans le cadre de la compétence obligatoire en matière de développement économique, Versailles Grand Parc a confié l'exécution des missions suivantes à la commune de Viroflay :

- Mise en place d'animations commerciales en lien avec l'UVCIA telles que : la soirée annuelle, réunions d'informations, brocantes, journées des petits marchands et autres actions interscolaires, salons (vins, fleurs, carte postale, etc...), fleuristes (1er mai et cimetière), fêtes (fin d'année, Rive droite), boulangeries, restaurants, artisans d'art etc... ;
- Relations publiques avec les entreprises, réunions, conférences; avec les associations des commerçants (ACV, ANCC, GPMV, etc. .) ainsi qu'avec la Chambre de Métiers et la Chambre de Commerce ;
- Participation aux actions de développement économique menées par Versailles Grand Parc ;
- Suivi des changements de commerces ou d'entreprises en lien avec le gestionnaire des bases de données d'offres et demandes de locaux ;

- En matière d'emploi, la coordination des acteurs présents sur le territoire (ANPE/UNEDIC, missions locales intercommunales, Chantiers Yvelines, SCY, OSER etc...) et de leurs actions concernant l'intercommunalité, notamment les forums emploi organisés par l'ANPE/UNEDIC

Les frais de personnel pour le temps consacré aux missions exécutées pour le compte de Versailles Grand Parc sont évalués à 30 000 € pour l'année 2009.

Il est précisé que la Ville de Viroflay facturera à la communauté de communes Versailles Grand Parc des frais d'administration générale, s'appliquant sur le montant forfaitaire annuel fixé en 2009 à 30 000€. Ces frais seront calculés conformément au dernier compte administratif voté. Cette convention est conclue pour l'année 2009.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire :

- 1) *Approuve la convention de remboursement des dépenses engagées par la ville de Viroflay pour le compte de la communauté de communes de Versailles Grand Parc pour l'exécution de missions pour le développement économique et l'emploi ;*
- 2) *Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention précitée et les actes afférents ;*
- 3) *Dit que les crédits de dépenses seront inscrits au budget 2009*

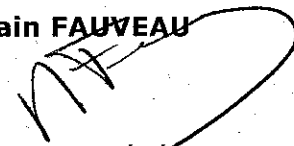
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 30

Suffrages exprimés : 30 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

**Alain FAUVEAU**



Directeur Général des Services

